Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DES
HAUTES PYRÉNÉES

HAUTES-PYRÉNÉES
LE DÉPARTEMENT

Communiqué

Tarbes, le 1er septembre 2017

Mise en service provisoire de la bretelle de Louey
Lundi 4 septembre 2017

Les travaux de réalisation de la bretelle d'accès depuis la RN 21 à la RD 921A, dite « bretelle de Louey », qui avaient débuté le 3 avril 2017, sont achevés après 5 mois de travaux comme prévu dans le calendrier initial.

Elle permet d'irriguer tout le sud de l'agglomération tarbaise (et notamment les communes de Jullian, Odos et Louey, dont elle facilite l'accès aux usagers en provenance de Lourdes et de la vallée des Gaves.
Le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées apporte ainsi, dans le cadre de sa compétence « routes », une réponse qui va permettre un nouvel élan pour le développement économique de l'axe principal de la nouvelle agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Le Département des Hautes-Pyrénées est intervenu pour la réalisation de cette infrastructure dans le cadre d'une délégation de compétence accordée par l'Etat, représenté par la Direction Interdépartementale des Routes du Sud-Ouest (DIRSO), gestionnaire de la route nationale n°21.

Contacts presse :
Préfecture des Hautes-Pyrénées
Cabinet - Pôle Communication Interministérielle : 05 62 56 65 05 pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr
Conseil départemental
Direction de la communication : 05 62 56 78 73 yvon.legall@ha-py.fr